ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rémunérations des membres du cabinet du ministre des affaires étrangères

Question écrite n° 12758

Texte de la question

M. Régis Juanico interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les rémunérations des membres de son cabinet. Il lui demande de lui communiquer les informations suivantes : à la date du 1er août 2018, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées et la moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

Les rémunérations au sein du cabinet du ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'élèvent sur une base annuelle (à la date du 1er août 2018) primes et indemnités comprises à : pour la moyenne des trois rémunérations les plus élevées : 144 400 euros en net ; pour la moyenne des trois rémunérations les moins élevées : 67 332 euros en net.

Données clés

Auteur : M. Régis Juanico
Circonscription : Loire (1re circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 12758
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 octobre 2018, page 8672
Réponse publiée au JO le : 13 novembre 2018, page 10268